



Arnaque à l'usine Jus de Fruits de Moorea

Communiqué

Il s'agit, comme cela est habituellement appelé, d'une « fraude au président », et plus particulièrement d'une fraude au directeur général en ce qui nous concerne, ce genre d'affaires que l'on voit à la télé ou que l'on lit dans les journaux. Depuis plus de 10 ans, ce nouveau genre de « terrorisme financier » sévit sur toute la planète. Des milliards de dollars ont été ponctionnés même parmi les plus grandes sociétés mondiales. La Polynésie n'est pas épargnée car plusieurs entreprises ont été également touchées.

Pour nous, c'est un véritable cauchemar. C'est un film qui tourne mal.

Depuis 3 ans, nous communiquons en interne sur ces escroqueries. Les salariés concernés par cela (encadrement, comptabilité, administratif) ont reçu des recommandations et messages afin qu'ils remontent immédiatement l'information à la direction en cas de doute, de nouvelles demandes hors procédures. Car c'est ainsi qu'officient les escrocs. Nous avons mis en place des procédures strictes en interne. Sur le plan comptabilité, nous avons des contrôles obligatoires afin que les factures ne soient payées qu'après que plusieurs personnes aient été au fait de sa validité. Ainsi la responsable des achats, la comptable concernée par la facture, puis une seconde comptable doivent contrôler puis viser chaque facture et chaque virement. Mais alors comment cela est-il arrivé chez nous ?

Nous avons porté plainte bien sûr auprès de la Brigade Financière de Papeete et donc l'enquête est en cours. Mais pour que les entreprises du Fenua soient encore mieux averties des techniques de ces escrocs, il me semble très important de donner quelques explications sur la méthode utilisée chez nous.

J'ai découvert l'arnaque lundi dernier à mon retour de congés. Depuis toute cette semaine, où beaucoup d'entre nous n'ont pas dormi, nous avons pu remonter et comprendre comment tout s'est mis en place. Au départ, l'agent comptable de Jus de Fruits de Moorea a reçu un appel téléphonique d'un soi-disant avocat d'un cabinet réputé, situé en Europe. Quelques minutes plus tard, notre comptable recevait un email, d'une personne se faisant passer pour moi, mais bien entendu sous une autre adresse mail, dans lequel le fraudeur lui donnait des instructions pour mener une opération financière confidentielle. Et c'est là que commence l'envoutement. En positionnant la comptable dans une situation « ultra confidentielle », l'escroc va réussir à lui faire croire qu'elle est investie d'une mission importante et la responsabiliser. Il lui demande de ne me faire aucune allusion sur le sujet et de ne jamais m'en parler.

Que s'est-il passé dans la tête de notre comptable ? Difficile à comprendre. La majeure partie d'entre nous aurait immédiatement averti la direction ou ses collègues de travail ; mais malheureusement elle va entrer dans le jeu de l'arnaqueur et il va pouvoir dérouler sa panoplie de séduction et d'emprise.

Elle va donc, sur la demande du fraudeur se faisant passer pour moi, remettre tous les éléments nécessaires et surtout totalement sortir des procédures de contrôle interne pour que des virements puissent arriver aux banques. Et le fait nouveau par rapport à ce que j'avais pu voir ou lire sur ce sujet, c'est que durant plusieurs jours, malgré que nous nous voyions tout le temps (mon bureau est à 5m du sien), elle ne va jamais évoquer la moindre remarque, le moindre doute. Sa proche collègue comptable depuis plus de 30 ans à qui elle se confie très souvent n'en saura pas plus. Dans la même période, je vais m'absenter pour congés durant une semaine. Sur ordre du fraudeur, elle va « jongler » avec la trésorerie de l'entreprise et répondre à toutes ses demandes dont le règlement de plusieurs factures. Dans notre malheur (et je pense que les escrocs sont bien au fait de cela), l'affaire a lieu dans une période où nous percevons les recettes du mois de décembre, le plus gros mois de l'année en termes de chiffre d'affaires. Donc en février-mars la trésorerie remonte plus que d'habitude.

J'en profite pour expliquer que Jus de Fruits de Moorea ne possédait pas des centaines de millions de francs en trésorerie. Comme la majorité des entreprises, nous avons des accords avec les banques pour un découvert autorisé afin de pallier aux fluctuations de nos entrées-sorties d'argent. Chez nous, ce découvert est important. D'autre part, avec les paiements élevés de nos clients sur la période et notre trésorerie moyenne (quelques dizaines de millions), c'est bien 150 MF qui sont partis à l'étranger sans qu'une seule autre personne que la comptable n'ait été au courant des transactions.

Jus de Fruits de Moorea est donc dans une situation financière catastrophique. Ces arnaqueurs sont sans foi ni loi ; ils disent ne pas utiliser d'armes comme les braqueurs, mais ils tuent des entreprises, donc les salariés et les actionnaires. J'ai une pensée pour toutes ces personnes qui ont cru dans notre projet de développement. Nous avons un sentiment d'injustice énorme et nous sommes assommés. Nous sommes victimes d'une arnaque financière dont le mode opératoire est bien connu.

L'ensemble du personnel, désormais informé des faits, a dit clairement sa volonté de se battre pour tenter de sauver l'entreprise, de donner toute l'énergie et l'exigence nécessaires pour redresser les comptes. Mais pour une entreprise de notre taille, ce défi est immense. Je suis fier de travailler avec des gens aussi attachés à leur entreprise. J'espère que nous trouverons les clés malgré ce coup de massue.

Pour conclure, il nous semble aujourd'hui indispensable que les établissements financiers mettent en place des contrôles bien plus stricts concernant les virements des entreprises à l'étranger. Ces derniers ont un devoir de vigilance et constituent le dernier rempart pour éviter les fraudes dont pourraient être victimes leurs clients, particuliers et entreprises. Pour Jus de Fruits de Moorea, cela n'a pas été le cas malgré les montants importants et inhabituels envoyés vers la destination Hong Kong en Chine, réputée pour être une passerelle internationale pour les escroqueries et le blanchiment d'argent.

Jean-Michel MONOT

Directeur Général Jus de Fruits de Moorea